

A.C. AUDIT CONSEIL

4 bis, allée des Tilleuls
37170 CHAMBRAY-LES-TOURS

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE ET LOIRE

36 - 42, route de Saint Avertin
37204 TOURS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A.C. AUDIT CONSEIL

CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE ET LOIRE

36 – 42, route de Saint Avertin
37204 TOURS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée générale de la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE ET LOIRE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE ET LOIRE (C.M.A.37) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la C.M.A. 37 à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la C.M.A. 37 à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la C.M.A. 37 ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre C.M.A. 37.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la C.M.A. 37 à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas

CHAMBRE DE METIERS

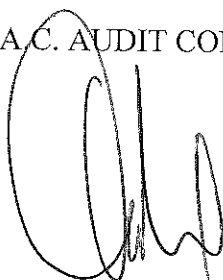
fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Chambray-lès-Tours, le 12 juin 2019

Le commissaire aux comptes

A.C. AUDIT CONSEIL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a series of loops and a final flourish.

François BIDARD

BILAN AU 31 DECEMBRE 2018

De la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire

ACTIF	Exercice 2018			Exercice 2017
	Montant Brut	Amortissements et dépréciations	Montant Net	Montant net
ACTIF IMMOBILISE				
205 Logiciels et licences	426 539,36	424 319,36	2 220,00	3 938,83
211 Terrains	436 555,36		436 555,36	436 555,36
212 Aménagement terrains	1 346 293,49	176 946,32	1 169 347,17	1 236 764,71
213 Constructions	30 232 429,74	12 777 854,24	17 454 575,50	18 632 606,43
215 Installations techniques, matériel à caractère pédagogique	2 817 081,84	2 418 146,46	398 935,38	279 843,40
218 Autres immobilisations corporelles	3 440 516,78	2 959 433,77	481 083,01	573 417,64
Total Immobilisations Incorporelle & Corporelles	38 699 416,57	18 756 700,15	19 942 716,42	21 163 126,37
23 Immobilisations en cours				
26/27 Immobilisations financières	17 900,95		17 900,95	17 881,54
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISE	38 717 317,52	18 756 700,15	19 960 617,37	21 181 007,91
ACTIF CIRCULANT				
<i>Créances</i>				
409 Fournisseurs - avances	602,50		602,50	616,32
41 Clients et comptes rattachés	897 576,54	15 736,50	881 840,04	855 376,45
42 Personnel et comptes rattachés	1 406,88		1 406,88	193,21
43 Sécu.Soc.et aut. Organ. Sociaux				602,43
44 Etat et autres collectivités publiques	1 069 495,52		1 069 495,52	1 251 435,62
46 et 47 Autres Créances	106 112,39		106 112,39	99 519,27
Total des Créances	2 075 193,83	15 736,50	2 059 457,33	2 207 743,30
50 Valeurs mobilières de placement	4 508 042,66		4 508 042,66	4 791 330,77
<i>Disponibilités</i>				
51 Comptes bancaires et postaux	4 293 655,32		4 293 655,32	487 613,65
53 Caisse	3 116,21		3 116,21	2 113,25
Total des Disponibilités	4 296 771,53		4 296 771,53	489 726,90
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT	10 880 008,02	15 736,50	10 864 271,52	7 488 800,97
COMPTES DE REGULARISATION				
486 Charges constatées d'avance	95 222,25		95 222,25	80 901,99
TOTAL DE L'ACTIF	49 692 547,79	18 772 436,65	30 920 111,14	28 750 710,87

PASSIF	Exercice 2018		Exercice 2016
	Montant Net		Montant net
CAPITAUX PROPRES			
1021 Dotation initiale		1 845 979,90	1 845 979,90
1041 Financement de l'Etat		72 959,35	84 411,62
1068 Réserves		806 226,21	806 226,21
1069 Dépréciation de l'actif			
11 Report à nouveau		1 665 949,80	1 665 532,92
12 Résultat net de l'exercice		-198 025,26	416,88
134 Financement de l'Actif par des tiers autres que l'Etat		18 259 854,95	19 356 647,97
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		22 452 944,95	23 759 215,50
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
158 Autres provisions pour charges		438 526,32	411 594,07
DETTES			
<i>Dettes Financières</i>			
164 Emprunts			
51 Banques Ets Financiers & Assimilés			1 447,81
<i>Dettes d'Exploitation</i>			
40 Fournisseurs		1 013 379,28	915 872,35
42 Personnels et comptes rattachés		257 027,62	295 492,20
43 Sécurité sociale & autres organismes sociaux		886 238,14	482 692,86
44 Etat et autres collectivités publiques (1)		5 856 381,82	2 848 649,97
46 et 47 Autres Dettes		14 613,01	21 755,97
TOTAL DES DETTES		8 027 639,87	4 565 911,16
COMPTES DE REGULARISATION			
487 Produits constatés d'avance		1 000,00	13 990,14
TOTAL DU PASSIF		30 920 111,14	28 750 710,87

(1) Dont : Report Taxe d'Apprentissage au 31/12/2018 = 1 426 766,22 €
Avance Régionale Travaux de restructuration de l'hébergement = 3 750 000€

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	2018	2017	PRODUITS	2018	2017
Charges d'Exploitation			Produits d'Exploitation		
Charges de personnel (64)	8 620 530,23	8 815 213,60	Subventions d'exploitation (74)	7 981 399,30	8 299 609,66
Personnel extérieur (621)	617 261,64	389 006,59	<i>dont ministère chargé de l'artisanat</i>		0,00
Taxe sur les salaires (6311)	301 638,31	304 367,52	<i>dont région</i>	5 811 293,09	5 910 740,01
			<i>dont Taxe d'apprentissage</i>	1 148 096,24	1 322 571,64
Achats (60) (sauf 603)	1 144 439,11	1 237 008,52	Production stockée (71)		
Variation des stocks (603)					
Charges spécifiques (657 et 658)	25 601,71	29 255,36	Produits spécifiques (757)	1 387 384,00	1 369 082,50
			<i>dt taxe pour frais de chambres</i>	1 275 817,00	1 271 865,00
			<i>dt ressources ou subventions de fonctionnement affectées</i>		
Autres charges de gestion (61, 62, sauf 621, 63, sauf 6311, 65, sauf 657 et 658)	2 358 221,88	2 523 892,49	Produits de gestion (70,72,75, sauf 757)	3 637 320,78	3 591 980,41
Dotations amort. et provis.d'exploit. (681)	1 648 780,69	1 691 597,38	Reprise sur amort.provis.d'exploit. (781)	10 134,09	42 097,34
			Transferts de charges d'exploit. (791)	36 745,94	79 693,45
Total charges d'exploitation	14 716 473,57	14 990 341,46	Total produits d'exploitation	13 052 745,47	13 382 463,36
Résultat d'exploitation (+ ou -)	-1 663 489,46	-1 607 878,10			
Charges financières			Produits financiers		
Intérêts et charges assimilées (66)			Intérêts et produits assimilés (76)	102 286,58	102 642,69
Dotations amort. et provis.charges fin. (686)			Reprises sur prov. Fin. (786)		
			Transferts de charges fin. (796)		
Total charges financières			Total produits financiers (76)	102 286,58	102 642,69
Résultat financier (+ ou -)	102 286,58	102 642,69			
Charges exceptionnelles			Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	61 319,89	12 444,65	Sur opérations de gestion	7 870,23	53 610,22
Sur opérations en capital		2 630,68	Sur opérations en capital	1 416 627,28	1 467 117,40
<i>dont VNC des éléments d'actifs cédés (675)</i>		2 630,68	<i>dont produits des cessions d'actifs (775)</i>		
			<i>dont quote-part des financements rattachés à des actifs déterminés (subventions d'investissement) virée au résultat de l'exercice(777)</i>	1 416 627,28	1 467 117,40
Dotations amort. et provis.charges except. (687)			Reprises sur provis. Except. (787)		
			Transferts de charges except. (797)		
Total Charges exceptionnelles	61 319,89	15 075,33	Total Produits exceptionnels	1 424 497,51	1 520 727,62
Résultat exceptionnel (+ ou -)	1 363 177,62	1 505 652,29			
Impôts sur bénéfices (69)					
TOTAL DES CHARGES	14 777 793,46	15 005 416,79	TOTAL DES PRODUITS	14 579 529,56	15 005 833,67
Résultat net (+ ou -)	-198 025,26	416,88			
TOTAUX	14 579 529,56	15 005 833,67	TOTAUX	14 579 529,56	15 005 833,67

CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT D'INDRE ET LOIRE

ANNEXE COMPTABLE – EXERCICE 2018

A. Les faits caractéristiques de l'exercice

Pour maintenir un équilibre financier, fortement dégradé par une baisse importante de ses ressources au cours de ces trois dernières années, la Chambre de Métiers est contrainte de revoir en permanence son modèle économique en allant chercher de nouveaux produits tout en maîtrisant ses charges de fonctionnement.

En 2018, l'*activité économique* de la CMA 37 s'est orientée majoritairement en direction des entreprises en phase de création, la demande étant forte et les outils à disposition nombreux (SPI, Starter...). Le nombre de porteurs de projets ayant suivi un stage préparatoire à l'installation a été en augmentation constante depuis 2016, dépassant les 1000 bénéficiaires en 2018. Ce constat nous permet de regretter la suppression de l'obligation du SPI introduite par la loi PACTE en mai 2019.

L'activité a également été soutenue dans le secteur de la transmission d'entreprise, la CMA 37 étant bien positionnée sur le marché concurrentiel.

Il convient toutefois de noter que la diminution apparente de la subvention européenne FEDER pour l'action économique est due à la non inscription dans le compte de résultats de la subvention annoncée par le Conseil régional, faute de convention signée à la date de clôture. En l'absence de convention, cette recette ne peut pas être considérée comme certaine, même si elle est probable.

B. Les principes, règles et méthodes comptables

Les principes de continuité de l'exploitation et d'indépendance des exercices sont appliqués.

Les comptes annuels 2018 sont établis en conformité avec le nouveau référentiel comptable applicable aux Chambres de Métiers et de l'Artisanat à compter du 1^{er} janvier 2012 (arrêté ministériel du 20 décembre 2012).

Ce nouveau référentiel fournit une nomenclature unique pour l'ensemble des établissements du réseau, assortie d'une définition précise de chaque compte, et détaille les aspects suivants :

- Les principes et la nomenclature comptables
- Les commentaires des comptes
- Les opérations comptables sensibles et les opérations de début et de fin d'année, précisant la réglementation et les imputations comptables,
- Le recensement des textes de référence

Agrégation des comptes des chambres et des CFA gérés en direct

Selon les dispositions de l'article R.116-15 du code du travail, « chaque centre de formation d'apprentis établi une comptabilité distincte de celle de l'organisme gestionnaire... ».

Les comptes agrégés sont obtenus en procédant à l'élimination des comptes réciproques : actifs et passifs, charges et produits.

Pour respecter cette règle, l'affectation du personnel de l'organisme gestionnaire au compte 6215 dans la comptabilité du CFA a été éliminée dans le compte de résultat, tous services confondus, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat d'Indre et Loire.

C. Compléments d'information au Bilan et au Compte de Résultat

Tableau des Immobilisations

Situations et mouvements	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Rubriques				
205300 Logiciels et licences	278 365,00			278 365,00
205800 Concessions, Brevets et Licences	145 510,36	2 664,00		148 174,36
211000 Terrains	436 555,36			436 555,36
212000 Agencet amenagt terrains	1 346 293,49			1 346 293,49
213000 Constructions	28 981 031,12			28 981 031,12
213500 Amenagt des constructions	1 251 398,62			1 251 398,62
215400 Inst Techn et Matériel pédagogique	2 586 066,52	243 683,38	12 668,64	2 817 081,26
218100 Inst.Agenc. Divers	50 447,01	3 863,10		54 310,11
218200 Matériel de Transport	180 243,59	13 021,00		193 264,59
218310 Matériel de Bureau	124 471,96			124 471,96
218320 Matériel Informatique	724 065,78	116 058,61		840 124,39
218400 Mobilier	913 212,21			913 212,21
218880 Immo. Diverses	1 300 501,59	14 631,86		1 315 133,45
261 Titres de participation	14 760,83	19,41		14 780,24
275 Dépôts et cautionnements versés	3 120,71			3 120,71
TOTAL IMMOBILISATIONS	38 336 044,15	393 941,36	12 668,64	38 717 316,87

Tableau des amortissements

Situations et mouvements	Montant des amortissements cumulés au début de l'exercice	Impact du changement de méthode comptable	Dotations de l'exercice	Diminution d'amortissements de l'exercice	Montant des amortissements cumulés à la clôture de l'exercice
Rubriques					
280530 Amort des Logiciels	277 111,44		3 894,94	0,00	281 006,38
280580 Amort. Concess., Brevets et Licences	142 825,09		488,40		143 313,49
281200 Amort. Agencet terrains	109 528,78		67 417,54		176 946,32
281300 Amort. Des constructions	10 530 176,19		1 147 199,32		11 677 375,51
281500 Amort Inst Mat. Pédag.	2 306 223,12		124 591,98	12 668,64	2 418 146,46
281810 Amort Inst Agencet Aménag	1 069 647,12		78 484,70		1 148 131,82
281820 Amort Mat. Transport	132 644,87		18 127,99		150 772,86
281831 Amort Matériel de Bureau	103 104,84		6 974,98		110 079,82
281832 Amort Mat. Informatique	652 551,76		54 089,20		706 640,96
281840 Amort du Mobilier	803 499,31		39 372,03		842 871,34
281880 Amort. Divers	1 027 723,73		73 691,97		1 101 415,70
TOTAL	17 155 036,25	0,00	1 614 333,05	12 668,64	18 756 700,66

Tableau des provisions

Rubriques	Situations et mouvements	Montant des provisions comptabilisées au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant des provisions comptabilisées à la clôture de l'exercice
	Provision pour indemnité de départ en retraite (158100)	411 594,07	26 933,06		438 527,13
	Provisions pour dépréciation des comptes clients (491000)	18 354,69	7 515,90	10 134,09	15 736,50
	Provision pour dépréciation des V.M.P. (590000)	0,00			0,00
	TOTAL	429 948,76	34 448,96	10 134,09	454 263,63

Etat des échéances, des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

CREANCES	Montant au Bilan	Degré de liquidité de l'Actif		DETTES	Montant au Bilan	Degré d'exigibilité du Passif		
		Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an			Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
<i>Créances de l'Actif Immobilisé</i>								
Créances rattachées à des participations								
Autres créances immobilisées				Emprunts et dettes financières diverses				
<i>Créances de l'Actif circulant</i>	2 059 457	2 059 457						
Créances résultant de ventes ou de prestations de services et comptes rattachés	1 953 345	1 953 345		Dettes sur achats et prestations de services et comptes rattachés	1 013 379	1 013 379		
Créances diverses	106 112	106 112		Dettes fiscales et sociales	1 143 266	1 143 266		
				Dettes sur valeurs immobilisées et comptes rattachés				
				Dettes diverses	5 870 995	5 870 995		
<i>Charges constatées d'avance</i>	95 222	46 978	48 244	<i>Produits constatés d'avance</i>	1 000	1 000		
TOTAL	2 154 680	2 106 436	48 244	TOTAL	8 028 640	8 028 640		

Les éléments les plus importants du poste « dettes diverses » concernent le CFA :

Conseil Régional : acompte sur subvention de fonctionnement 2019 <i>Vient en déduction du 1^{er} acompte 2019, versé en février 2019</i>	526 000€
Report de Taxe d'Apprentissage avec autorisation du Conseil Régional <i>Sera utilisé sur les prochains exercices avec accord du Conseil Régional</i>	1 426 766,22€
Avance Régionale Travaux de Restructuration Campus	3 750 000€
TOTAL	5 702 766,22€

Détail des valeurs mobilières de placement

Nature des V.M.P.	Date d'échéance	Montant au 31/12/2018 Valeur d'achat	Valorisation du portefeuille au 31/12/2018	Plus values latentes au 31/12/2018	Intérêts courus au 31/12/2018	Coupons courus au 31/12/2018
Livret Associations (Banque Populaire)		1 470 488,00				
Comptes à terme	06/05/2019	400 000,00	400 000,00			
Comptes à terme	24/07/2019	400 000,00	402 301,37		2 301,37	
Comptes à terme	16/01/2019	600 000,00	694 500,00		94 500,00	
Comptes à terme	29/01/2019	150 000,00	173 381,25		23 381,25	
Comptes à terme	05/05/2019	600 000,00	686 325,00		86 325,00	
Comptes à terme	04/08/2021	200 000,00	204 827,40		4 827,40	
Obligation capital garanti	17/02/2027	484 791,00	489 701,00	4 910,00		2 728,00
TOTAL		4 305 279,00			211 335,02	2 728,00

La valeur brute des VM.P. inscrite au Bilan au 31/12/2018 est de 4 508 042,66€, intérêts courus et coupons courus compris.

D. Tableau de Financement

EMPLOIS	2017	2018	RESSOURCES	2017	2018
			<i>Capacité d'autofinancement de l'exercice</i>	180 247,81	26 611,61
<i>Acquisitions d'éléments d'actif immobilisé</i>	254 531,32	393 941,36	<i>Cessions d'éléments d'actif immobilisé</i>	0,00	
Brevets et licences		2 664,00			
Aménagement des Terrains			Terrains		
Constructions	68 422,41		Constructions		
Aménagement divers		3 863,10			
Matériel pédagogique	69 316,14	243 683,38	Matériel pédagogique		
Matériel de transport	17 000,00	13 021,00	Matériel de transport		
Matériel de bureau	8 055,34		Matériel de bureau		
Logiciels			Logiciels		
Matériel informatique	47 299,81	116 058,31	Matériel informatique		
Mobilier	26 742,92		Mobilier		
Autres immobilisations	17 625,95	14 631,86	Autres immobilisations		
Immobilisations financières	68,75	19,41	Immobilisations financières		
<i>Réduction des capitaux propres</i>			<i>Augmentation des capitaux propres</i>	182 395,84	308 381,99
			Subventions d'investissement - Conseil Régional	74 439,78	52 042,31
			Subventions d'investissement - Taxe d'Apprentissage	64 552,67	196 508,18
<i>Remboursements de dettes financières</i>			Subventions d'investissement - Autres organismes	43 403,39	59 831,50
			<i>Augmentation des dettes financières</i>		
Total des Emplois	254 531,32	393 941,36	Total des Ressources	362 643,65	334 993,60
Augmentation du Fonds de Roulement	108 112,33	-58 947,76	Diminution du Fonds de Roulement		
			<i>Capacité d'autofinancement de l'exercice</i>	180 247,81	26 611,61
			Résultat de l'exercice	416,88	-198 025,26
			Dotations aux amortissements et aux provisions	1 678 946,01	1 641 264,15
			Quote-part des subv. virées au compte de résultat	-1 461 387,18	-1 416 627,28
			Reprise sur provision pour charges	-40 358,38	
			Produits de cession des éléments d'actif cédés		
			Valeur nette comptable des éléments d'actif cédés	2 630,68	

	2017	2018	Variations
Fonds de Roulement	2 989 802 €	2 930 854 €	-58 948 €
Fonds de Roulement en mois de fonctionnement	2,70	2,69	0 €
Besoin en Fonds de Roulement ou Excédent de financement d'exploitation	-2 289 808 €	-5 873 960 €	-3 584 152 €
Trésorerie	5 279 610 €	8 804 814 €	3 525 204 €

E. Informations relatives à certaines indemnités et frais pour le personnel

Indemnités des personnels

	Montants 2018	Montants 2017
Indemnités fondées sur l'article 24 du statut des personnels (13ème mois)	439 255,66 €	437 785,99 €
Indemnités fondées sur l'article 25-1 du statut des personnels (Primes de sujétion)	0,00 €	0,00 €
Indemnités fondées sur l'article 25-2 du statut des personnels (Primes d'objectifs et de résultat)	0,00 €	0,00 €
Avantages locaux fondés sur l'article 77 du statut des personnels (mutuelle, comité des œuvres sociales, voiture de fonction)	79 772,78 €	77 326,77 €
Divers (y compris supplément familial des personnels détachés de la fonction publique)	0,00 €	0,00 €
TOTAL	519 028,44 €	515 112,76 €

Frais de déplacements, de missions et réceptions et de représentation

	Cpte 6254: Déplacements	Cpte 62564 Missions (Repas + hébergement)	Cpte 6257 : Réceptions	Cpte 6258 : Frais de représentation	TOTAL 2018	TOTAL 2017
Président	6 400,68	776,50	6 946,91	4 732,63	18 856,72	21 576,81
Bureau hors Président	11 377,84				11 377,84	10 453,86
Membres élus hors Bureau	2 576,67				2 576,67	2 017,97
TOTAL	20 355,19	776,50	6 946,91	4 732,63	32 811,23	34 048,64 €

Indemnités de fonctions et vacations (compte 653)

	Indemnités de fonction	Vacations	TOTAL 2018	TOTAL 2017
Président	24 070,20 €		24 070,20 €	24 070,20 €
Trésorier	8 940,36		8 940,36 €	8 940,36 €
Bureau hors Président et trésorier		23 439,79 €	23 439,79 €	21 778,29 €
Membres élus hors Bureau		4 756,73 €	4 756,73 €	8 997,67 €
TOTAL	33 010,56 €	28 196,52 €	61 207,08 €	63 786,52 €

F. Informations relatives à la Taxe pour Frais de chambre de Métiers

Reversements effectués par la CRMA de la Région Centre	Montants 2018	Montants 2017
7574 Ressources de fonctionnement affectées à la CMA 37	1 275 817,00 €	1 271 865,00 €
748711 Subvention de fonctionnement issue du Droit Additionnel Supplémentaire	0,00 €	88 531,00 €
134171 Financement d'un actif issu du Droit Additionnel Supplémentaire	0,00 €	0,00 €
Total ressources issues de la TFCM	1 275 817,00 €	1 360 396,00 €
75731 Péréquation de taxe provenant de la CRMA	0,00 €	0,00 €
75732 Péréquation de Taxe provenant de la Chambre de niveau régional	0,00 €	0,00 €

G. Informations concernant la Taxe d'Apprentissage

Reversements de la CRMA de la Région Centre à la CMA 37	Montants 2018	Montants 2017
7481 Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de Taxe d'Apprentissage - fonctionnement	1 147 857,60 €	1 604 410,18 €
134181 Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de Taxe d'Apprentissage - investissement		
Total Taxe d'Apprentissage reçue sur collecte 2018	1 147 857,60 €	1 604 410,18 €
Taxe d'Apprentissage utilisée		
7481 Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de Taxe d'Apprentissage - fonctionnement	1 147 857,60 €	1 322 571,67 €
134181 Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de Taxe d'Apprentissage - investissement	196 508,18 €	64 552,67 €
Total de la Taxe d'Apprentissage reçue d'avance sur collecte 2018	1 344 365,78 €	1 387 124,34 €
Report de Taxe d'Apprentissage (1)		
7481 Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de Taxe d'Apprentissage - fonctionnement	0,00 €	286 336,38 €
134181 Produits des versements libératoires ouvrant droit à l'exonération de Taxe d'Apprentissage - investissement		
Total de Taxe d'Apprentissage mise en réserve	0,00 €	286 336,38 €

(1) Report de Taxe d'Apprentissage au 31/12/2017 = 1 600 916,34€
 Report de Taxe d'Apprentissage au 31/12/2018 = 1 426 766,22€

H. Informations relatives aux autres subventions

Reversements par la CRMA de la Région Centre à la CMAD 37	Montants 2018	Montants 2017
Subvention de l'Etat pour les actions économiques (DEVECO)	0,00 €	33 858,00 €
Subvention de la DIRRECTE pour la GPEC	8 609,85 €	11 569,00 €
Subvention de la Région pour les actions relatives à l'Apprentissage (C.O.M. développement de l'apprentissage)	25 207,60 €	29 649,20 €
Subvention de la Région pour des opérations de promotion de l'apprentissage	4 127,79 €	4 200,00 €
Subvention de la Région pour des opérations d'aide au développement des entreprise	0,00 €	0,00 €
Subvention Journées Européennes des Métiers d'Art	1 058,80 €	877,01 €
Subvention de l'Agence de l'eau	9 745,04 €	13 186,42 €
TOTAL	48 749,08 €	93 339,63 €